



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille seize, le neuf juin à dix huit heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

**PRESENTS** : Mmes ANDRE Michèle ( pouvoir de M. BAGUE Patrice), LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, ALLEMANDI Florence, VAGINAY Sophie, DOUX Séverine, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine (*pouvoir de Mme OKROGLIC Dominique*), BOISSE Sandrine, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BOUGUYON Yvan (*pouvoir de M. FRELASTRE Jean-Michel*), PAYOT Jean Michel, BERCHER Francis, LONGERON Michel, COLLOMB Stephane, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, NICOLAS Yves, BEHETS Jan, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

**EXCUSES** : Mme OKROGLIC Dominique ayant donné pouvoir à Mme ESPANET Martine, M.BAGUE Patrice ayant donné pouvoir à Mme ANDRE Michèle, M.FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M BOUGUYON Yvan et M. GAMBAUDO Georges.

## Délibération N°2016/75

**OBJET : SERVICE ANNEXE SKI - SITES NORDIQUES  
TARIFS REDEVANCES  
TARIFS ASSUR GLISSE- ASSURANCE SKIEURS  
A COMPTER DE LA SAISON 2016/2017**

Au vu des propositions d'harmonisation tarifaires émanant de l'Association Hautes Alpes Ski de Fond pour la saison hivernale 2016/2017,

Le Conseil de Communauté,  
Après en avoir délibéré  
A l'unanimité des membres présents

- **DIT** que les tarifs des redevances Ski de Fond sont fixés comme suit :

<b>INTITULE DU TITRE</b>	<b>TARIFS 2016 - 2017</b>
Nordic Pass Adulte (+ 16 ans) National - Jusqu'au 15/11	175.00 €
Nordic Pass Adulte (+ 16 ans) National - Après le 15/11	200.00 €
Nordic Pass Jeune (de 10 à 16 ans) National - Jusqu'au 15/11	57.00 €
Nordic Pass Jeune (de 10 à 16 ans) National - Après le 15/11	65.00 €
Nordic Pass Alpes du Sud Saison Primeur - Jusqu'au 15/11	120.00 €
Nordic Pass Alpes du Sud Saison - Après le 15/11	149.00 €
Nordic Pass alpes du Sud Saison Super Primeur (Adulte) - Jusqu'au 30 septembre	100.00 €
Nordic Pass Alpes du Sud Semaine (Adulte)	55.00 €
Nordic Pass Alpes du Sud Semaine Famille (2 Adultes et 2 Jeunes jusqu'à 16 ans)	110.00 €
Nordic Pass Alpes du Sud Semaine Duo (2 Pers)	90.00 €
Nordic Pass Saison Ubaye	83.00 €
Nordic Pass Saison Ubaye Primeur - jusqu'au 15/11	59.00 €
Nordic Pass Journée (Adulte) <i>Vente sur piste : uniquement ce nordic pass.</i>	12.00 €
Nordic Pass Journée Jeune (De 5 A 16 ans)	6.00 €
Nordic Pass 3 Heures	9.00 €
Nordic Pass Duo Journée (2 Personnes)	19.50 €
Nordic Pass Trio Journée (3 Personnes) Et 10 € par personne supplémentaire	25.50 €
Nordic Pass Famille Journée (2 Adultes + 2 Jeunes au moins) Soit : 6 € / Personnes	24.00 €
Nordic Pass Tribu Journée (10 personnes minimum) Soit : 7.50 / Pers	7.50 €
Nordic Pass 2 Jours Consécutifs	19.50 €
Nordic Pass 3 Jours Consécutifs	25.50 €
Nordic Pass Mini (Réseau de pistes réduit à moins de 50% du site)	8.00 €
Nordic Pass Groupe Journée (Scolaires Extérieurs - Colonies)	4.50 €
Nordic Pass Groupe ½ Journée (Scolaires Extérieurs - Colonies)	3.00 €
Nordic Pass Propriétaire Foncier	1.00 €
Nordic Pass Marcheur	3.50 €

- **DIT** que le tarif des Assur Glisse est fixé comme suit :

INTITULE DU TITRE	TARIFS 2016 - 2017
-------------------	-----------------------

Assur Glisse ski fond Larche – St-Paul S/Ubaye	1.00 €
--	--------

- **DIT** que les recettes correspondantes seront inscrites au budget annexe ski 2017 – section fonctionnement – articles 701 et 758
- **DIT** que le tarif des redevances pour les personnes handicapées est fixé comme suit :

-il est égal à celui des valides ; cependant les personnes (nombre maximum 2) qui accompagnent une personne handicapée dont le taux d'invalidité est égal ou supérieur à 80 % (référence carte d'invalidité uniquement) bénéficient de la gratuité

- **DECIDE** de faire bénéficier d'un tarif promotionnel :
  - les possesseurs des titres annuels de massif émis par les collectivités locales acceptant le régime de zone libre circulation de l'association Nordic France,
- **DECIDE** de faire bénéficier d'un tarif préférentiel :
  - les clubs de ski du Comité Alpes Provence dans le cadre des accords prévus avec hautes alpes ski de fond,
- **DECIDE** d'exonérer de la redevance :
  - les enfants et les accompagnants des écoles primaires de la Vallée de l'Ubaye dans le cadre des sorties scolaires,
  - les enfants de moins de 5 ans,
  - les séniors de plus de 75 ans,
  - les enfants de moins de 18 ans scolarisés dans la vallée, pratiquant le ski de fond dans le temps scolaire,
  - les possesseurs des titres annuels nationaux, émis par les collectivités locales acceptant le régime de libre circulation de l'association nordique France.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus  
Pour extrait certifié conforme

Le Président,  
Jacques MARTIN.

